



académie  
Lyon

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Loire

éducation  
nationale  
jeunesse  
vie associative

**INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE DE SAINT CHAMOND**

**PROJET de NATATION 2021-2022  
Piscine Roger COUDERC**

Dossier suivi par la CPC EPS

Sylvie BALLUET  
Inspection de l'éducation nationale  
04 77 22 61 86  
[Sylvie.balluet@ac-lyon.fr](mailto:Sylvie.balluet@ac-lyon.fr)

En collaboration avec l'équipe des Maitre-nageurs de la piscine R.Couderc de St Chamond

## SOMMAIRE

<b>I. ORGANISATION GENERALE.....</b>	<b>2</b>
<b>A. Cycles d'activités, encadrement, sécurité.....</b>	<b>2</b>
<b>B. Les règles à respecter à chaque séance .....</b>	<b>6</b>
1. A l'entrée .....	6
2. Dans les vestiaires .....	6
3. La séance .....	6
4. Fin de la séance.....	7
<b>C. Sécurité, plan d'évacuation .....</b>	<b>7</b>
<b>II. PROJET PEDAGOGIQUE .....</b>	<b>8</b>
<b>A. Principes pour toutes les classes .....</b>	<b>8</b>
1. Les aménagements .....	8
2. Les duos.....	8
3. L'avant et l'après séance.....	8
<b>B. Le déroulement des modules CP, CE1, CM1, CM2 .....</b>	<b>8</b>
<b>C. Repères pour organiser la progressivité des apprentissages .....</b>	<b>9</b>

# I. ORGANISATION GENERALE

## A. Cycles d'activités, encadrement, sécurité

Au regard des orientations fixées par la circulaire n° 2011-090 du 7-7-2011 il est prévu :

- une trentaine de séances au cycle 2 (CP, CE1), réparties en trois cycles d'activités.
- un cycle supplémentaire d'une dizaine de séances au cycle 3, pour conforter les apprentissages et favoriser la continuité pédagogique avec le collège.

Au regard des directives départementales s'inscrivant dans la perspective des nouveaux programmes il est préconisé :

- une vingtaine de séances au cycle 2 (CP, CE1), réparties en deux cycles d'activités.
- Une dizaine de séances au cycle 3 (CM1) et si possible une dizaine supplémentaire au CM2.

Pour **les situations particulières des classes à multi-niveaux**, les cas sont étudiés en concertation avec l'IEN et le CPC EPS de la circonscription dans le respect de la réglementation et des directives en vigueur.

*Les cycles d'activités sont en principe organisés en **quinzaines**. Durant ces périodes les classes se rendent **une fois par jour** à la piscine. Les modules ainsi organisés comptent 6-8 **séances**.*

*Les séances seront organisées pour 1 ou 2 classes en même temps.*

*Cas particulier de certaines classes avec GS, les cycles d'activité sont organisés en 3 périodes, à raison d'une séance par semaine, pour 10 à 12 séances.*

**L'encadrement des élèves** est défini par classe sur la base suivante :

à l'école élémentaire : l'enseignant et un adulte agréé, professionnel qualifié ou intervenant bénévole ; un encadrant supplémentaire est requis quand l'effectif est supérieur à 30 élèves.

- à l'école maternelle : l'enseignant et deux adultes agréés, professionnels qualifiés ou intervenants bénévoles.

Dans le cas d'une classe comprenant des élèves de maternelle et d'élémentaire, les normes d'encadrement de la maternelle s'appliquent. Néanmoins, quand la classe comporte moins de 20 élèves, l'encadrement peut être assuré par l'enseignant et un adulte agréé, professionnel qualifié ou intervenant bénévole.

Pour les classes à faibles effectifs, composées de moins de 12 élèves, le regroupement de classes sur des séances communes est à privilégier en constituant un seul groupe-classe pouvant être pris en charge par les enseignants, *dans le respect du protocole sanitaire en vigueur*. Lorsque cette organisation ne peut être mise en place, le taux d'encadrement pourra être fixé localement par le DASEN.

**Chaque classe peut être divisée en groupes pris en charge par le MNS et l'enseignant ou fonctionner en groupe classe. La personne en charge d'un groupe (enseignant ou MNS) a la responsabilité de la sécurité et de l'enseignement de ce groupe jusqu'à la fin de la séance. Pour les séances d'évaluation, les MNS ou enseignants sont en charge de la sécurité des élèves sur une zone définie en début de séance. La surveillance de tous les élèves doit être constante et effective.**

En cas d'impossibilité de participer à la séance – absence d'un maître non remplacé ou premier jour de remplacement - l'école s'engage à prévenir rapidement les MNS à la piscine ainsi que le conseiller pédagogique à l'inspection.

En cas d'impossibilité d'accès à la piscine, les écoles sont prévenues dans les meilleurs délais par le directeur de l'établissement.

Les élèves malades ou dispensés restent à l'école : pas d'élèves habillés au bord du bassin.

Le transport est organisé et financé par la ville de Saint Chamond.

Le planning horaire mis en place spécifie le temps effectif d'arrivée et d'évacuation du bassin. Il faut chercher à respecter le plus possible ces horaires en prenant en compte les temps de déplacements et de vestiaire.

Pour traiter les problèmes de sécurité, les responsabilités de chaque intervenant doivent être clairement établies à chaque moment d'une séance.

**Il est IMPERATIF que l'enseignant transmette sa liste d'élèves aux maîtres-nageurs dès le début de la première séance (p.4) et que le directeur de l'école renvoie la fiche « organisation pratique du projet » (p.3) à la circonscription à l'issue de la première séance.** La fiche de suivi –p.5) sera renseignée et renvoyée à la circonscription à l'issue du module.

# ENSEIGNEMENT DE LA NATATION A L'ECOLE PRIMAIRE

ORGANISATION PRATIQUE DU PROJET NATATION

Circonscription : Saint Chamond

Ecole : \_\_\_\_\_

Piscine fréquentée : Roger Couderc St Chamond

PERIODE : 1 - 2 - 3

Classes concernées : \_\_\_\_\_

Nom du maître titulaire de la classe	Nom du maître responsable de l'activité aquatique	Nom du MNS co-responsable de la classe	Composition pédagogique ( CP,CE1 ... )	Effectif

Nom du (des) MNS(s) en surveillance : \_\_\_\_\_

Transport : à pied - en car

Nom du transporteur : \_\_\_\_\_

Jour(s) de la semaine	Heure de départ de l'école	Arrivée aux vestiaires	Créneaux horaires dans le bassin	Départ des vestiaires	Heure de retour à l'école

Noms des parents accompagnateurs	
----------------------------------	--

Date de la situation de référence initiale		Date de la situation de référence finale	
--	--	--	--

Observations éventuelles.....

.....

A .....	le .....
L'enseignant	Le directeur ou la directrice

**CETTE FICHE DOIT IMPERATIVEMENT ÊTRE RETOURNEE A L'IEN à l'issue de la première séance.**  
Projet natation consultable à l'école, à la piscine, à la circonscription





## B. Les règles à respecter à chaque séance

Pour des raisons de sécurité, les élèves doivent venir sans bijou (bagues, collier etc.), chewing-gum ou bonbons.

### 1. A l'entrée

Les enseignants accompagnent leurs élèves aux vestiaires.

### 2. Dans les vestiaires

Quelle que soit l'organisation, le passage des élèves dans les vestiaires s'effectue sous la responsabilité des enseignants.

Seuls les **slips de bain** sont autorisés. Les shorts et les combinaisons sont interdits.

Le **bonnet de bain** est obligatoire. Il est judicieux que chaque maître prévoie une réserve de maillots et de bonnets en cas d'oubli, volontaire ou non, de certains élèves.

Les enseignants **doivent obligatoirement porter une tenue de bain ou un short et un tee-shirt** (sécurité et enseignement).

Après le déshabillage, les élèves sortent des vestiaires sous la surveillance de l'enseignant, passent aux toilettes. La douche savonnée est obligatoire avant le bain.

Sur autorisation des MNS, les classes entrent sur le bassin, avec l'accord du maître.

Les enseignants veillent à ce que tous les élèves soient présents au bord du bassin. Ils ne doivent plus le quitter. Si toutefois un élève a besoin d'aller aux toilettes pendant la séance, il le signale à l'enseignant ou au MNS. L'élève, accompagné d'un parent accompagnateur ou de son camarade de duo se rendra dans les sanitaires. En cas d'absence prolongée, prévenir un éducateur de surveillance.

#### **Maladie**

*Tous les problèmes de santé doivent être vus en amont à l'école et le cas échéant l'élève doit rester à l'école.*

*Les plaies récentes entraînent une dispense momentanée.*

*En ce qui concerne les maladies cutanées (ex : verrues plantaires), seul un certificat médical de non contagion autorise l'élève à revenir à la piscine.*

#### **PAI (Projet d'Accueil Individualisé)**

***L'enseignant prévient les MNS si c'est nécessaire et garde avec lui les pochettes « PAI » des élèves concernés.***

Les parents accompagnateurs aident au déshabillage et au rhabillage. Ils ne peuvent **en aucun cas participer à l'encadrement de la séance. Ils n'ont pas accès au bassin et restent dans la mezzanine.** Ils interviennent sur demande de l'équipe d'encadrement pour une aide matérielle ponctuelle (déplacement aux toilettes...).

**La prise de photo ou vidéo par les parents accompagnateurs est interdite (en respect du droit à l'image).**

Une charte du parent accompagnateur est proposée en annexe.

### 3. La séance

Chaque enseignant indique au MNS les absents (cf. liste d'élèves).

L'enseignant et le MNS gardent en mémoire le nombre d'enfants dont ils ont la responsabilité, sont responsables de leur groupe et en assurent la sécurité :

- connaissance du nombre d'élèves de son groupe et vérification régulière de celui-ci

- respect des consignes élémentaires de sécurité (ne pas courir, ne pas pousser, ne pas crier, ... les règles d'or de l'activité seront connues des élèves)
- accès des élèves aux toilettes soumis à l'autorisation du responsable et accompagnée. En cas d'absence prolongée, prévenir un éducateur de surveillance.

En concertation, l'enseignant de la classe et les MNS organisent et répartissent les groupes d'élèves.

**Un AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) pourra être amené à entrer dans l'eau si l'accompagnement de l'élève dont il s'occupe le nécessite.**

Du petit matériel pédagogique (frites, planches, anneaux lestés, ballons, ...) est mis à disposition des groupes. Le gros matériel (toboggan, cage à écureuil, modules, ...) est installé avant la séance par le personnel de la piscine en fonction des dispositifs prévus dans le projet de bassin. L'utilisation de ce type de matériel nécessite certaines précautions : chaque enseignant et éducateur est vigilant quant à sa bonne utilisation afin de minimiser les risques.

En cas d'urgence, au cours de la séance, une annonce indiquera une évacuation immédiate du bassin.

#### 4. Fin de la séance

Un message est diffusé par haut-parleur trois minutes avant la fin de séance pour permettre aux élèves déjà engagés de terminer l'exercice. Les élèves doivent alors sortir de l'eau, ranger le petit matériel pédagogique et rejoindre la banquette qui leur est assignée. **Cette période d'évacuation demande de la vigilance du fait de l'excitation des élèves et l'envie de ceux-ci de rester dans l'eau.**

Après bilan de la séance, les élèves se rangent, deux par deux. Chaque enseignant **vérifie l'effectif de sa classe avant que les élèves ne quittent le bord du bassin.** Le MNS de surveillance vérifie l'évacuation complète. **Aucun élève n'est autorisé à revenir au bord du bassin.**

*Après la séance, le passage aux douches est régi par les contraintes liées au protocole sanitaire. Les élèves se rendent dans le vestiaire pour le rhabillage avec l'accord de l'enseignant.*

A la fin de la séance, les enseignants et les MNS en charge d'un groupe doivent obligatoirement compléter la fiche de séance (cf. annexe) permettant de savoir ce qu'ont fait les élèves.

A la fin du cycle, les enseignants et les MNS remplissent la fiche de niveau de maîtrise (cf annexe).

#### C. Sécurité, plan d'évacuation

**Texte de référence, le POSS (plan d'organisation de la surveillance et des secours) est consultable à la piscine.**

Le chef de bassin ou son remplaçant assure la coordination des secours.

Les maîtres-nageurs exercent leur mission de sauveteur secouriste.

Les enseignants sont chargés :

- de regrouper, de compter et de calmer leurs élèves lors des évacuations totales ou partielles.
- de suivre les directives et les consignes données par le chef de bassin ou les maîtres-nageurs sauveteurs.
- de signaler tous facteurs, qu'ils soient humains, matériels ou organisationnels susceptibles de présenter un/ des danger(s).

En application des circulaires E.N. : 87.124 et 65.154, les enseignants sont tenus de participer activement à la sécurité de leur classe.

Dans le cas d'une évacuation totale de l'établissement, les utilisateurs de l'établissement suivent les consignes des personnels de la piscine.

L'évacuation de l'établissement doit être une solution ultime de mise hors de danger des occupants. A cette fin, elle ne doit pas comporter plus de dangers que l'élément qui la motive.

## II. PROJET PEDAGOGIQUE

### A. Principes pour toutes les classes

#### 1. Les aménagements

Les différents bassins sont aménagés par les MNS, à partir du projet pédagogique, en fonction des niveaux des classes reçues et des séances.

Ces aménagements permettent aux élèves de travailler

- les entrées
- les immersions
- les déplacements
- les enchaînements d'actions : entrée + immersion ; entrée + déplacement ; immersion + déplacement, etc...

**Chaque dispositif peut être réaménagé par l'enseignant ou le MNS au regard de la spécificité du groupe. Les enseignants et les MNS doivent pouvoir trouver un fonctionnement permettant à chacun de connaître à l'avance le groupe d'élèves dont ils auront la charge, le matériel disponible, et se mettre d'accord sur l'espace occupé dans le bassin. Ceci afin d'avoir le temps de concevoir la séance convenablement.**

#### 2. Les duos

Les élèves sont associés en duos (binômes) dès la première séance.

Ce fonctionnement présente plusieurs intérêts :

- ✓ Sur le plan de la sécurité : chaque élève est surveillé par son pair
- ✓ Sur le plan pédagogique : effet d'entraînement, possibilité de regard croisé, d'évaluation par son pair.
- ✓ Sur le plan organisationnel : passage aux toilettes pendant la séance.

#### 3. L'avant et l'après séance

Il est nécessaire de consacrer un temps en classe :

- **avant les séances**, pour réactiver les projets des élèves, anticiper ce qu'ils ont à travailler dans les différents espaces et pour préparer les temps d'évaluation
- **après les séances**, pour faire le point sur ce qui a été travaillé, sur les progrès constatés, sur l'explicitation des nouvelles sensations et/ou émotions éprouvées.

Un répertoire d'actions en fonction des parcours est joint en annexe.

### B. Le déroulement des modules CP, CE1, CM1, CM2

**Le module natation commence par une séance préparatoire en classe afin de**

- ✓ *Enoncer ou rappeler les règles de fonctionnement et de sécurité à la piscine*
- ✓ *Préciser le rôle des différents adultes présents au bord du bassin pendant les séances*
- ✓ *Prendre contact avec les personnes qui seront amenées à travailler avec la classe*
- ✓ *Réactiver les apprentissages des années précédentes*
- ✓ *Anticiper le travail en piscine en se référant au projet pédagogique.*

**Pour les CP**, la première séance à la piscine doit compléter cette présentation pour :

- ✓ *Rassurer les élèves en leur permettant d'exprimer éventuellement leurs craintes, en répondant à leurs questions.*
- ✓ *Découvrir les lieux et le fonctionnement (règles d'hygiène et de sécurité)*

**Pour les CE1 et les CM**, la troisième séance est consacrée à l'évaluation initiale (éventuellement en co-évaluation) effectuée en duo (binôme élèves). Les élèves seront répartis par les enseignants en fonction des parcours de couleur (cf. fiche en annexes) qui auront été choisis en classe. Les différents parcours seront identifiés par des cônes. Des fiches format A3 décrivant ces parcours seront affichées lors de ces séances.

A l'issue de cette séance, un travail en classe permet de revenir sur les capacités de chacun et d'envisager les progrès à réaliser.

**Pour les CP, il n'y a pas d'évaluation initiale.**

**Les séances suivantes** sont consacrées aux apprentissages. Les MNS sont à votre disposition pour conseiller tout au long du module sur les situations possibles avec pour objectifs :

- **Au CP en moyenne ou en grande profondeur, choisir son entrée dans l'eau, son déplacement, son immersion, son maintien dans le cadre d'un projet personnel de déplacement**
- **Au CE1 en moyenne ou en grande profondeur, choisir son entrée dans l'eau, son déplacement, son immersion, son maintien dans le cadre d'un projet personnel de déplacement, maîtriser une entrée dans l'eau active et effectuer un déplacement comprenant un temps d'immersion. Enchaîner deux actions en moyenne ou grande profondeur sans reprise d'appui**
- **Au CM réaliser un projet de déplacement sur une distance et selon des modalités choisies. Doser ses efforts. Enchaîner les actions en grande profondeur sans reprise d'appui.**

**Pour les CP, CE1 et CM, l'avant dernière séance est dédiée à l'évaluation finale.** Les parcours, plots et affiches sont installés également. Dans la mesure du possible, les élèves viendront à la piscine avec le répertoire d'activités correspondant au parcours à valider.

**La dernière séance est aménagée en ateliers, de manière à permettre le réinvestissement des apprentissages.** L'aménagement du bassin est fait par les MNS ; après explication du dispositif et des rotations, les élèves sont répartis dans les ateliers. La responsabilité de chaque adulte est définie en début de séance.

**Le test du savoir nager est validé par les maîtres en partenariat avec les MNS.**

**Ce test du savoir nager doit figurer au livret scolaire.**

**Un tableau de suivi des niveaux de maîtrise est joint en annexe. Il est à renseigner en fin de module et à renvoyer au CPC EPS ; il pourra être utilisé par les enseignants et MNS et par les élèves lors du module suivant comme point d'appui pour réactiver les acquis.**

### **C. Repères pour organiser la progressivité des apprentissages**

BOEN n°1 du 5 janv. 2012 : Le tableau suivant donne **des repères** pour organiser la progressivité des apprentissages.

**Seules les connaissances et compétences nouvelles sont mentionnées pour chaque niveau de classe.** Il vous faut donc tenir compte des niveaux précédents et suivants.

## Adapter ses déplacements à différents types d'environnement

### Cours préparatoire

**CP : en moyenne ou en grande profondeur, choisir son entrée dans l'eau, son déplacement, son immersion dans le cadre d'un projet personnel de déplacement**

#### Entrer dans l'eau avec ou sans aide

- en glissant, en se laissant tomber, en sautant ;
- en entrant par les pieds, par la tête
- dans différentes positions, en sautant pour attraper un objet flottant. **S'immerger pour réaliser quelques actions simples** - en passant sous un obstacle flottant ;
- en descendant à l'aide d'une perche, d'une cage ;
- en touchant le fond avec différentes parties du corps ;
- en prenant une information visuelle - en ramassant un objet lesté ;
- en remontant à l'aide d'un support ou en remontée passive. **Se déplacer**
- en lâchant de temps en temps un rail ou une ligne d'eau équipée ;
- en s'aidant d'une frite et en utilisant bras et jambes (en lâchant la frite, en s'aidant d'un bras) ;
- avec une aide à la flottaison tenue à bout de bras et en soufflant dans l'eau ;
- en utilisant de façon autonome une ou plusieurs formes de propulsion (tirer l'eau avec les bras, battre les pieds) ;
- en autonomie sans reprise d'appuis ni aide à la flottaison sur une courte distance (5 à 8 mètres). **S'équilibrer**
- chercher des équilibres, en se laissant porter, en prenant appui sur une planche, en variant les positions en ventral et en dorsal.

#### Enchaîner des actions

- se fixer une distance à réaliser, choisir un parcours avec plus ou moins de possibilités de reprises d'appuis (hors appuis plantaires) ;
- chercher à augmenter la distance et à limiter le nombre d'appuis

### Cours élémentaire première année

**En moyenne ou en grande profondeur, choisir son entrée dans l'eau, son déplacement, son immersion dans le cadre d'un projet personnel de déplacement, maîtriser une entrée dans l'eau active et effectuer un déplacement comprenant un temps d'immersion.**

#### Entrer dans l'eau sans aide

- en orientant son corps différemment (en avant, en arrière, latéralement), pour sauter, rouler, basculer... ; - en sautant au-delà d'un objet flottant ;

- en entrant par les pieds, par la tête, pour aller au fond (corps tendu).

#### **S'immerger pour enchaîner quelques actions comprenant un changement de direction dans le déplacement subaquatique**

- en traversant la partie inférieure de la cage subaquatique ou 2 à 3 cerceaux lestés ;
- en prolongeant quelques instants son immersion pour communiquer par le geste avec un camarade ;
- en ramassant plusieurs objets lestés, selon une couleur donnée ;
- en remontant pour se laisser flotter un instant sur le ventre ou sur le dos.

#### **Se déplacer**

- en position ventrale, voies respiratoires immergées ;
- en position dorsale avec si besoin un support ;
- en variant les modes de propulsion (bras simultanés ou en alternance). **S'équilibrer**
- trouver des équilibres, aller vers l'alignement tête-tronc ; - rester quelques secondes sur place, tête hors de l'eau.

#### **Enchaîner des actions**

- enchaîner plusieurs actions, par exemple, sauter dans l'eau, remonter passivement en boule puis se déplacer sur une dizaine de mètres en ventral avec un passage sur le dos ;
- se fixer un projet d'action, se confronter à sa réalisation et l'ajuster en fonction de ses possibilités.

**PALIER 1 □ Effectuer un enchaînement d'actions sans reprise d'appuis, en moyenne profondeur, amenant à s'immerger en sautant dans l'eau, à se déplacer brièvement sous l'eau (par exemple pour passer sous un obstacle flottant) puis à se laisser flotter un instant avant de regagner le bord.**  
□ **Se déplacer sur une quinzaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis.**

## Cours moyen deuxième année

**Réaliser un projet de déplacement sur une distance et selon des modalités choisies. Doser ses efforts. Enchaîner diverses actions en grande profondeur sans reprise d'appui.**

- Varier les entrées dans l'eau (sauter d'un plot, plonger départ assis ou debout, basculer en arrière à partir d'un tapis...).
- Sauter ou plonger en allant de plus en plus loin ou de plus en plus en profondeur.
- Réaliser des parcours subaquatiques amenant à aller au fond, à varier l'orientation du regard, à franchir des obstacles immergés, à ramasser des objets lestés.
- Remonter un objet immergé en moyenne profondeur à partir d'un plongeur canard.
- Réaliser des parcours amenant à franchir plusieurs obstacles disposés à la surface, avec un départ dans l'eau.
- Enchaîner une remontée passive et un surplace en utilisant différentes positions de flottaison, ventrale, dorsale, verticale.
- Passer alternativement d'un équilibre ventral à un équilibre dorsal sans reprise d'appuis.

### Propulsion / respiration

- Aligner et maintenir son corps dans l'axe du déplacement.
- Utiliser une « respiration aquatique » avec immersion des voies respiratoires.
- Adapter sa respiration (inspiration en dehors des temps moteurs, expiration aquatique plus longue).
- Améliorer l'efficacité des mouvements propulsifs (amplitude, fréquence...).
- Utiliser plusieurs types de nage (sur le ventre, sur le dos) et d'actions des bras (alternées, simultanées).
- Se déplacer en n'utilisant que les bras ou que les jambes, mouvements alternés ou simultanés.

### Enchaîner des actions

- Enchaîner plusieurs actions, coulée, déplacement ventral sur 25 mètres, passage sur le dos, virage...
- Varier son allure y compris en réalisant des surplaces dans diverses situations, jeux, relais...

### PALIER 2

**Enchaîner, sans reprise d'appuis, un saut ou un plongeur en grande profondeur, un déplacement orienté en immersion (par exemple pour passer dans un cerceau immergé) et un surplace de 5 à 10 secondes avant de regagner le bord. Se déplacer sur une trentaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis. Par exemple, se déplacer sur 25 mètres, effectuer un virage, une coulée et une reprise de nage pour gagner le bord.**

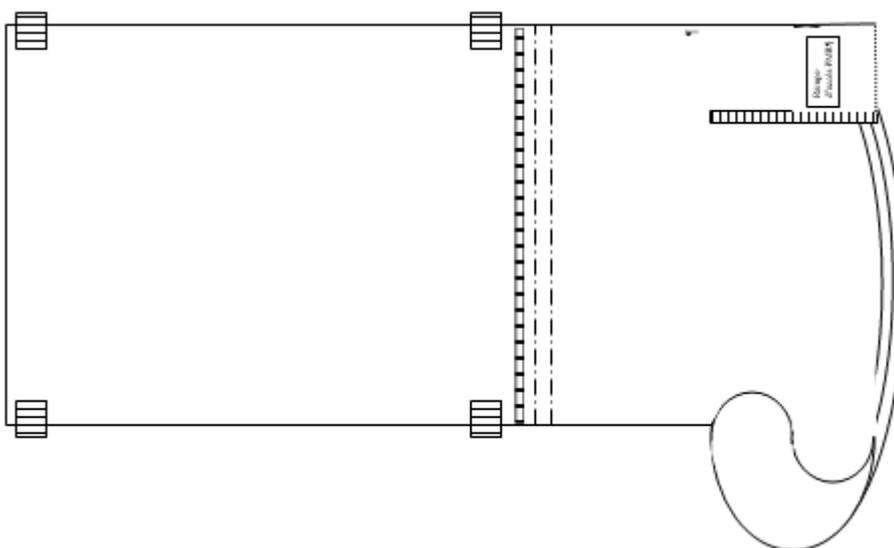
# FICHE DE SEANCE

Nom de l'enseignant ou du MNS :

Date :

Noms des élèves du groupe :

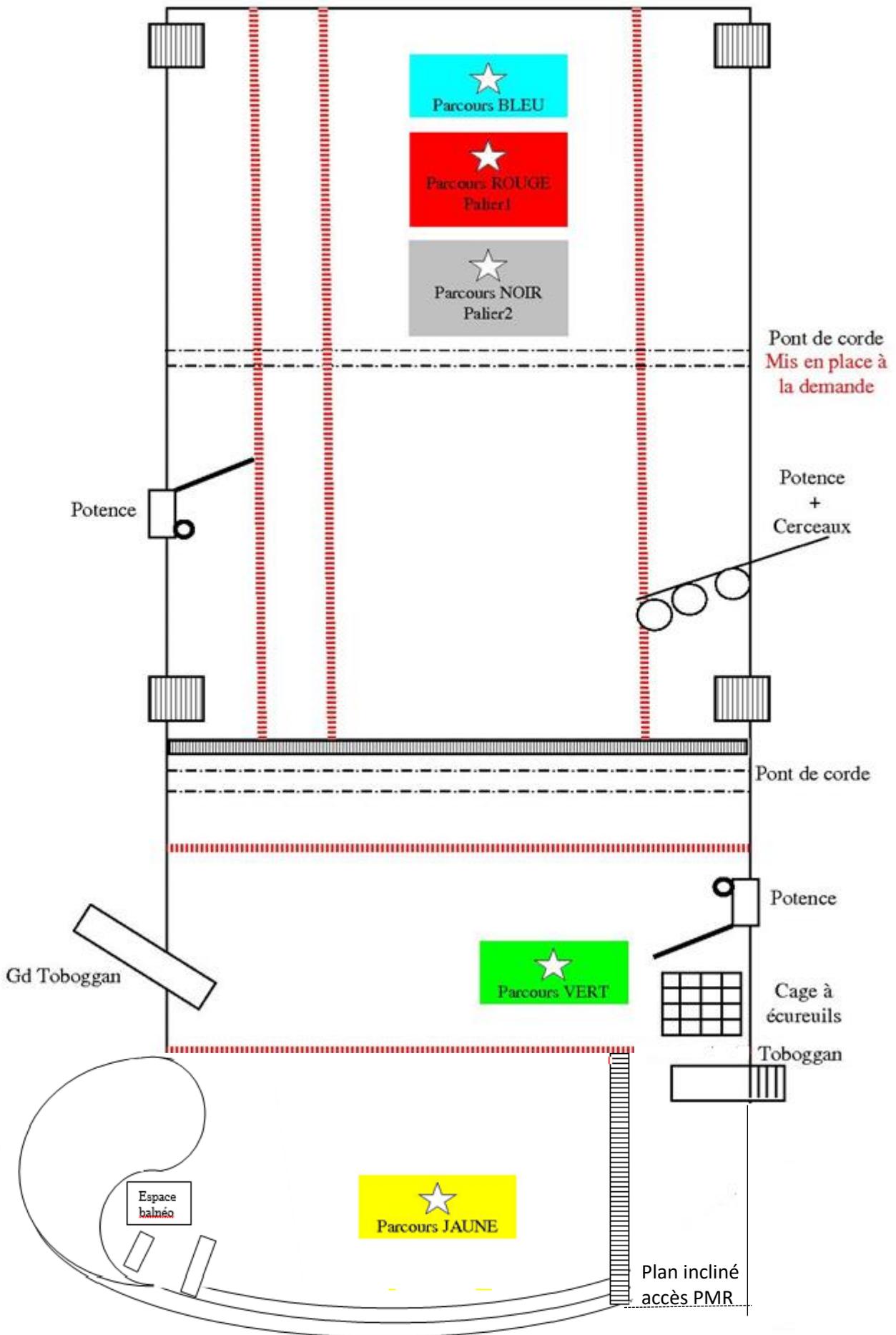

Localisation de la séance dans le bassin :

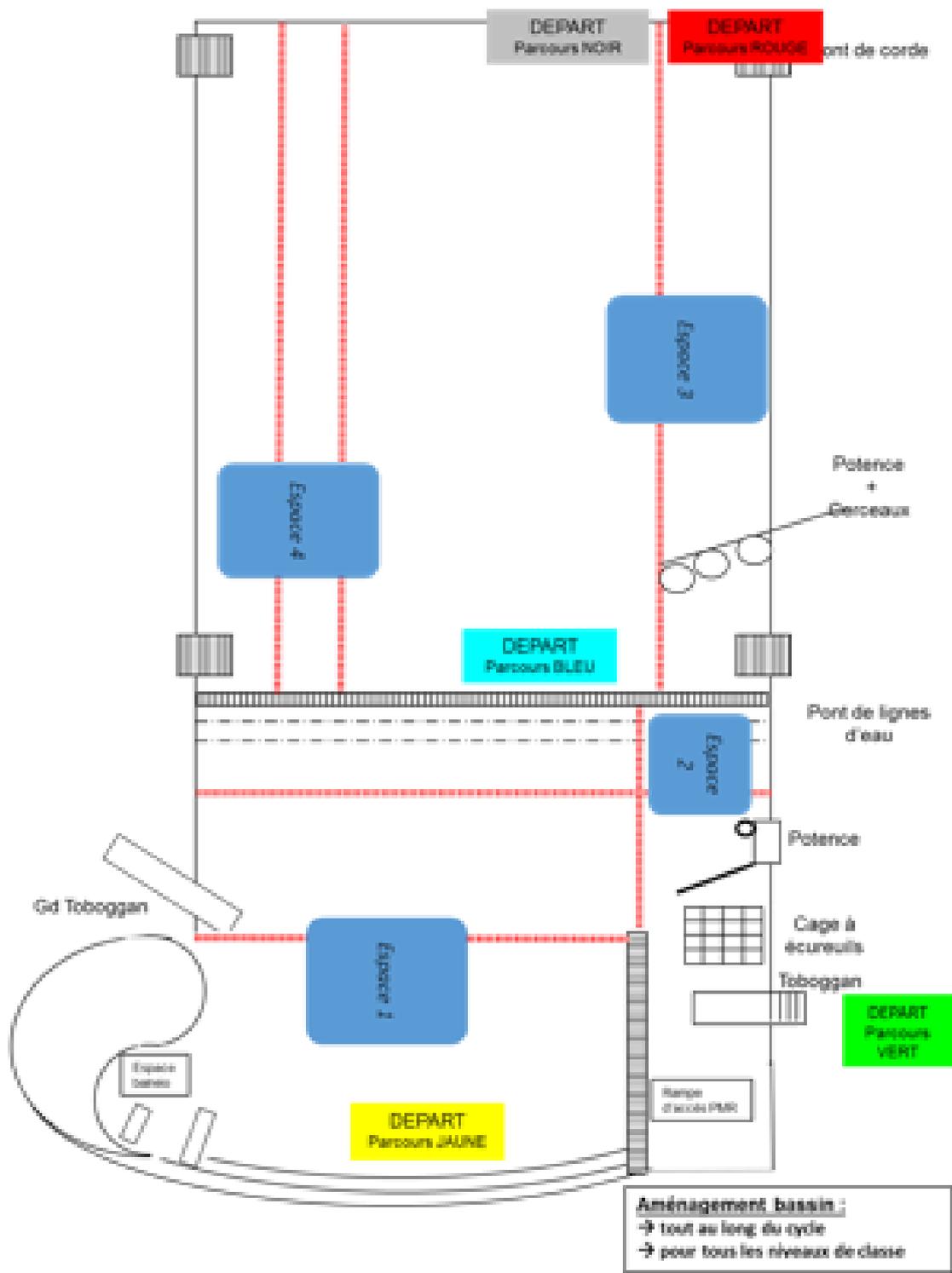


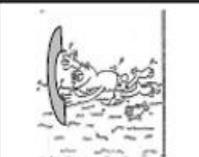
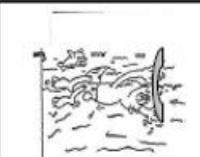
Descriptif des activités réalisées :

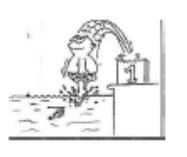
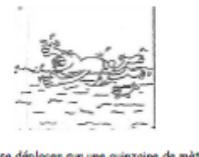
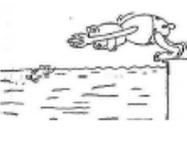
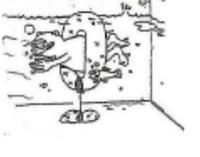
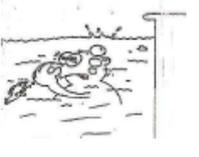
- séance d'évaluation
- séance d'apprentissage

	entrées	immersions	équilibres	déplacement ventral	déplacement dorsal
Situation 1					
Situation 2					
Situation 3					
Situation 4					





	ENTREES	IMMERSIONS	EQUILIBRES	DEPLACEMENT VENTRAL	DEPLACEMENT DORSAL
Parcours JAUNE dans le petit bain	 descendre dans l'eau par les marches d'escalier	 passer sous une frite le long du bord	 étoile ventrale en se tenant au bord du bassin	 Se déplacer en "aracodile" sur les escaliers, épaules immergées	
Parcours VERT dans le moyen bain	 sauter avec l'aide d'une perche	 traverser la cage à écreuil en s'immergeant	 étoile ventrale en se tenant à une frite visage immergé 3s	 se déplacer entre 2 cordes sur 15m en immergeant la tête régulièrement	 se déplacer avec deux frites sur le dos
Parcours BLEU dans le grand bain	 sauter avec une frite	 descendre le long de la perche pour récupérer au fond un anneau et le remonter à la surface	 étoile ventrale visage immergé 5s	 se déplacer sur le ventre avec une frite tenue à bout de bras tête régulièrement	 se déplacer sur 10m sur le dos avec la frite

	Enchaîner sans reprise d'appui			Après un temps de repos	
Parcours ROUGE dans le moyen ou grand bain  PALIER 1 Fin de cycle 2	 sauter dans l'eau	 se déplacer brièvement sous l'eau en passant sous un obstacle flottant	 se laisser flotter un instant		 se déplacer sur une quinzaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appui
Parcours NOIR dans le grand bain  PALIER 2 Fin de cycle 3	 sauter ou plonger dans l'eau	 effectuer 1 plongeon canard pour passer dans un cerceau immergé	 réaliser un surplace vertical de 5s tête hors de l'eau		 se déplacer sur une trentaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis.
<b>SAVOIR NAGER</b> (arrêté du 9-7-2015)  validation par un enseignant en collaboration avec un MNS	Parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes : - à partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière ; - se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle ; - franchir en Immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 mètre ; - se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 mètres ; - au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ; - faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale ; - se déplacer sur le dos sur une distance de 15 mètres ; - au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ; - se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète ; - se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.				